

PROTOCOLE D'OBSERVATION DU FRELON ASIATIQUE À PATTES JAUNES

Nous avons besoin de vous !

Suite à l'arrivée en 2024 du Frelon asiatique à pattes jaunes, un réseau de surveillance a été déployé à l'échelle de la Corse. La surveillance active représente à ce jour la méthode de détection la plus efficace et repose sur la participation de chacun ! L'observation pendant 15 à 20 minutes d'une zone favorable (près des **ruches**, des plantes et arbustes attractifs (fleurs et fruits), de composteurs...) permet de s'assurer de la présence ou non de l'espèce.

Que dois-je observer ?

Au printemps, les **fondatrices** (ou reines) de frelon asiatique sortent d'hivernation et recherchent un lieu pour fonder une nouvelle colonie. C'est à cette période que le **nid primaire** est construit. Ces nids de petite taille sont souvent observés dans des lieux abrités et urbanisés. Au cours de l'été, la colonie peut rester sur place ou bien chercher un lieu plus propice, souvent à la cime des arbres. Les ouvrières sont alors nombreuses et actives, et sont donc plus facilement observables. Jusqu'à l'automne, le nid prend des proportions importantes : on parle de **nid secondaire**.



Individu de frelon asiatique



Nid primaire



Nid secondaire

Comment participer ?

1

Téléchargez l'application **InvasivTracker** (Android et IOS) ou rendez vous sur le site internet **ALIEM** (<https://www.aliem-network.eu/>).

2

En cas d'observation d'un individu ou d'un nid, prenez une **photo** et signalez là sur l'application ou le site internet.

3

Le signalement sera reçu dans notre base de donnée et vérifié.

4

En cas de présence avérée du frelon asiatique à pattes jaunes, un agent de l'OEC reviendra vers vous pour détecter le nid et veiller à son élimination.



InvasivTracker



Pour toute autre information complémentaire, contactez-nous à ocic@oec.fr